

LICENCE PROFESSIONNELLE

« communication et valorisation de la création artistique – parcours accompagnement des publics et partenariats dans le spectacle vivant »

**Formation sur 12 mois :
400 heures de cours + 7 à 9 mois
de formation pratique en entreprise**

Diplôme délivré par



Le CFA, en partenariat avec l'Université de Lorraine, propose une licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique – parcours accompagnement des publics et partenariats dans le spectacle vivant » inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).



Objectifs de la formation

La licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique – parcours accompagnement des publics et partenariats dans le spectacle vivant » a pour objectif de former les étudiants en alternance aux métiers des relations avec les publics, de l'action culturelle, de l'éducation artistique et culturelle.

Elle propose une formation en un an, fondée sur le principe de l'alternance entre une expérience en entreprise et des cours théoriques et pratiques menés par des universitaires et des professionnels. La licence professionnelle proposée par le CFA répond parfaitement aux attentes des professionnels du spectacle vivant.

Compétences visées

- Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement des publics du spectacle vivant
- Tenir compte des spécificités des publics visés
- Prendre en considération les particularités des œuvres programmées
- Rédiger des documents d'accompagnement
- Situer la démarche d'un artiste dans son contexte

Contenu de la formation

Apprentissage	Cours théoriques et pratiques	Projet tutoré
Expérience professionnelle en entreprise	Environnement économique et culturel (droit du travail et droit social, droit d'auteur et droits voisins, politiques et acteurs de la culture)	Conception et réalisation d'un projet de terrain, avec l'aide d'un tuteur pédagogique professionnel
	Connaissance du spectacle vivant (connaissance des disciplines et des genres, atelier critique et rédactionnel)	
	Outils des métiers de l'accompagnement des publics et des partenariats (dispositifs d'accompagnement des publics, évaluation des politiques de relations avec le public, éducation artistique et culturelle)	
	Outils d'insertion professionnelle (construction du projet personnel, du CV, démarches de recherche, langue vivante)	
Évaluation		
Les étudiants de la licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique – parcours accompagnement des publics et partenariats dans le spectacle vivant » sont évalués selon le principe du contrôle continu.		

Certains cours sont mutualisés avec la licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique – parcours métiers de la scène lyrique ».

Pour quels métiers?

Action culturelle

Le chargé de l'action culturelle a pour mission de mettre en œuvre les orientations de la politique culturelle de l'établissement.

Il conçoit une programmation artistique et culturelle en lien avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement, définit le contenu et la forme d'une action culturelle (conférence, exposition, installation, création de spectacle, film, atelier)...

Action pédagogique

Le chargé d'action pédagogique s'occupe de l'animation de visites, de l'organisation d'ateliers autour des spectacles à l'intention d'un public ciblé (jeune public, enseignant...).

Il est aussi amené à rédiger des fiches pédagogiques autour de thématiques qui ont pour but de préparer un public à un spectacle.

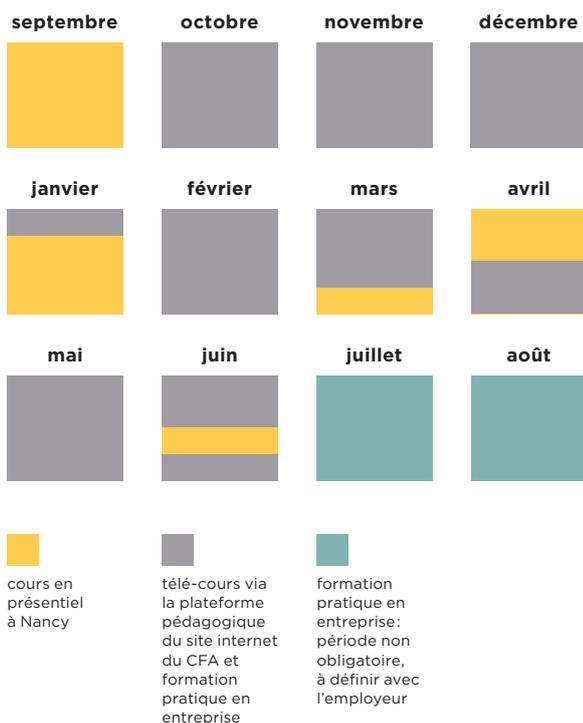
Développement des publics

Le chargé de développement des publics met en place des actions et des études permettant de connaître et d'élargir les publics. Il propose des prestations qui ont pour but de valoriser l'établissement dans lequel il travaille.

Mécénat

Le chargé de mécénat culturel développe les ressources financières d'un organisme culturel. Ses missions sont de mettre en place des partenariats avec des entreprises, des institutions et des particuliers.

Planning type de l'alternance



Qui peut s'inscrire ?

Il faut répondre à quatre prérequis :

- Être âgé(e) de 18 ans au moins et avoir moins de 31 ans à la signature du contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un Bac + 2 au minimum
- Posséder une bonne connaissance du spectacle vivant
- Avoir un projet professionnel défini

Comment s'inscrire ?

Étape 1. Prendre contact avec le CFA.

Étape 2. Recevabilité pédagogique : une évaluation des prérequis est obligatoire pour tous ; chaque candidature sera étudiée avec attention.

Étape 3. Dossier d'inscription à remplir à partir du mois de mars sur la plateforme de l'Université de Lorraine: eCandidat.

La signature d'un contrat d'alternance valide l'inscription au CFA.



**MÉTIERS
DES ARTS
DE LA SCÈNE
CFA**

Tél.: 03 83 85 33 20

Courriel: cfa@opera-national-lorraine.fr

www.cfa-operaorchestre.fr